

## ARTICLE PARU DANS *L'Alouette* 2011

### LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LES ÎLES : UNE EXPÉRIMENTATION CONCLUANTE

Par : André Martin

Depuis l'hiver 2007, il est possible de faire vidanger par une firme spécialisée sa fosse septique située sur les îles du Lac Sept-Îles ou à d'autres endroits inaccessibles pour les équipements conventionnels. Il était évident au point de départ qu'il fallait innover en ce domaine compte tenu de la problématique d'accès à de telles installations septiques. Après cinq ans de rodage de la procédure développée en étroite collaboration avec la firme « Gestion sanitaire Portneuf » et plus d'une vingtaine de vidanges effectuées, il est désormais possible d'affirmer que l'expérience est concluante : on peut faire vidanger par une firme spécialisée sa fosse septique sur les îles tout aussi efficacement que pour les résidences situées sur la rive du lac.

#### **La procédure suivie**

C'est au mois de mars que se fait la vidange. Cette période est la plus propice à cause des conditions de la glace sur le lac, des conditions atmosphériques plus clémentes et parce qu'elle se situe avant la période de dégel décrétée par le Ministère des Transport, évitant au transporteur, la limite de poids qui exigerait plusieurs voyages supplémentaires.

Avant la vidange, le propriétaire doit dégager les bouchons d'accès à la fosse. La manœuvre est facilitée si les bouchons d'accès sont munis de cheminées qui placent l'accès au niveau du sol, évitant le creusage de la terre gelée. Il ne reste à ce moment qu'à dégager les cheminées de la neige. Le propriétaire doit aussi préparer et localiser une piste d'environ 2 mètres de large qui part du lac et se rend le plus près possible de la fosse septique. Il suffit de circuler en motoneige quelques fois sur la largeur voulue de la piste. Quelques nuits de grand froid assureront alors la dureté voulue pour le passage sécuritaire des équipements.

Le reste du travail est l'affaire de la firme spécialisée. Toutefois, la présence du propriétaire ou son représentant peut aider à faciliter la tâche. Un traîneau sur lequel sont placés un réservoir et la pompe est remorqué par une motoneige. Une fois le réservoir rempli, il est transporté jusqu'au camion stationné sur le bord de la rive. Trois voyages sont habituellement nécessaires pour vider complètement la fosse septique. Le tout se fait de façon générale en une heure.

#### **Une expérimentation concluante pour l'avenir**

Tel que précisé dans un autre article de la présente parution, c'est la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf qui se chargera, dès 2012, de la vidange des fosses septiques selon la fréquence prévue au Règlement provincial *sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (RRQ, Q-2, r.8). Compte tenu du succès de l'expérimentation menée par l'APLSI, il est à prévoir que la Régie s'en inspirera pour procéder à l'avenir, à la vidange des fosses septiques sur les îles du Lac Sept-Îles ou aux endroits inaccessibles pour les équipements conventionnels.